

Jean-Michel Thomas

Le mariage de Lucie Malot

**Communication faite à l'assemblée générale de Fontenay
le samedi 24 mars 2012**

Arrière-arrière-petit-fils du romancier, j'ai découvert récemment des documents sur le mariage de Lucie Malot, susceptibles de présenter un double intérêt. D'abord, pour l'information, pour « la petite histoire », avec des révélations parfois amusantes sur la préparation du mariage et la cérémonie. Mais, au-delà de l'anecdote et du carnet rose, ces lettres nous dévoilent le comportement d'Hector Malot à cette occasion, lui dont les romans eurent pour thème favori le mariage¹ et l'amour en général². Elles permettent ainsi d'examiner si, pour le mariage de sa fille Lucie, Malot n'a pas fait quelque entorse à ses principes.

Nous sommes en 1892, à Fontenay-sous-Bois. Lucie habite avec son père, sa belle-mère Marthe Oudinot et la mère de celle-ci. Elle a 24 ans, un âge alors avancé pour une célibataire. Une précision sur ce point est fournie dans *Anie*, écrit en 1890, où le père recommande à sa fille, tourmentée à l'idée du mariage, de prendre son temps, d'être sûre de ses sentiments avant de faire son choix :

A 20 ans une fille sans dot est une vieille fille tandis qu'à 24 celle qui a une dot est encore une jeune fille.

Malot estime qu'il est temps de marier sa fille et il va prendre les choses en mains. Et les mener rondement. Quel mari pour Lucie ? Ou plutôt quel gendre idéal pour Malot ? Un juriste, un avocat, un notaire, un éditeur, un journaliste engagé, aux idées d'avant-garde ? Et bien non, ce sera un officier. C'est incontestablement une surprise.

Malot connaît peu le milieu militaire et ne paraît pas spécialement attiré par lui. Il a été très critique sur la défaite de 1870, dans *Souvenirs d'un blessé* notamment. Il a écrit :

¹ Romans d'Hector Malot : *Mariage riche, Le Mariage de Juliette, Marié par les Prêtres, Les Batailles du Mariage, Un Mariage sous le Second Empire, Anie,...*

² Idem : *Séduction, Les Epoux, Les Amants, Victimes d'Amour,...*

La conviction s'affirme que nos officiers sont incapables : instruits en sortant des écoles, ils marchent à reculons, une seule chose chez eux progresse, la suffisance.

Et encore :

Quelle confiance avoir en eux ; par la capitulation de Sedan, ne viennent-ils pas de donner la preuve que le cœur chez eux n'est pas plus élevé que l'esprit ?

C'est éloquent ! En 1885, pour *Le Lieutenant Bonnet*, et selon sa méthode habituelle, Malot a enquêté et s'est rendu dans la garnison de Périgueux. Sa femme, Marthe, est une amie d'enfance de l'épouse du colonel Strohl, qui y commande un régiment. Dans ce livre, Malot dépeint ce qui, selon lui, prédomine chez les militaires : l'ennui. Mais il a le souci constant de coller à la réalité, de décrire des personnages au goût du jour, actualisés, fidèles. En marge d'*Anie* il écrit :

Quand un romancier s'est donné pour but de représenter les idées, les moeurs, les caractères, les personnages de son époque, il est exposé à refaire quelques-uns de ses romans dont les idées, les moeurs, les caractères, les personnages, se trouvent démodés et poussés par la marche du temps. Vrais dans la jeunesse, ils ne sont plus dans la vieillesse ; *Un Beau-frère*, vrai en 1868, ne l'était plus en 89 pour les aliénistes, c'est pourquoi j'ai écrit en 89 *Mère*. Dans *Une Bonne affaire*, en 70, le savant de cette époque était vrai, il ne l'était plus en 90 c'est pourquoi à cette date j'ai écrit *Anie* qui donne le savant de cette époque.

Comme le savant, le militaire et son image dans la société ont évolué depuis 70. Et dans *Le Roman de mes romans* Malot écrira :

En établissant les corps d'armée à demeure fixe dans une contrée¹, on en fait une sorte de garde nationale où les maris sont très recherchés.

C'est vraisemblablement par Strohl que Malot a entendu parler de l'officier qui conviendrait à sa fille. Apparemment il ne l'a jamais vu, et ignore où il est. Pour en savoir plus, il s'adresse à un ami, le colonel Bourjat, qui lui répond, le 9 juin :

Cher Monsieur,
Depuis que j'ai reçu votre lettre, je m'ingénie à trouver une personne de confiance qui puisse me donner les renseignements dont vous avez besoin. Je ne suis pas encore très avancé, bien que je connaisse une ou deux personnes à Verdun. Le plus simple, je crois, et surtout le plus sûr, sera d'écrire au colonel qui commande en second l'École de Saumur où se trouve actuellement Mr M. Je suis embarrassé : où se trouve ce régiment ?

¹ Loi de 1882 sur l'organisation de l'armée. Juxtaposition des commandements opérationnels et territoriaux, avec un corps d'armée par région militaire.

M comme mystère. Il s'agit du lieutenant André Mesple, qui est depuis huit mois en stage à l'École de Cavalerie à Saumur.

Excusez-moi de vous répondre si brièvement et de vous dire en deux mots seulement combien je serais heureux de voir réussir vos projets si le bonheur de votre charmante fille est au bout.

La seconde lettre, du lieutenant Parlange, nous en apprend plus :

Cher Monsieur,

Ma liaison avec mon ami Mesple datera bientôt de 20 ans, et malgré une séparation momentanée, imposée par les exigences de notre métier, je ne l'ai jamais perdu de vue. Cette amitié qui naquit à La Flèche s'accrut encore à St-Cyr puis à Saumur, où nous partageâmes la même chambre durant tout notre cours de Ss-Lieutenants.

C'est dans cette école que je le retrouve encore cette année, menant toujours la même existence calme et régulière, car soit qu'il soit Fléchois ou St-Cyrien, Saumurois ou Lieutenant d'instruction, ses goûts et ses habitudes n'ont jamais varié.

Je ne lui connais pas de passion dominante ; de mœurs plutôt casanières, il ne fréquente le monde que ce qu'il faut pour ne pas être taxé de sauvage.

Réellement timide, malgré ses grandes moustaches et ses allures guerrières, je me rappelle les difficultés que j'avais comme S-Lt à le décider à aller chez notre général faire le rond de jambe réglementaire, car une fois chez lui, il fallait la croix et la bannière pour l'en faire sortir... ce fût d'ailleurs la cause de mon supplice car il passa tout son hiver au coin du feu à me servir sur son violoncelle les airs les moins nouveaux et les plus larmoyants.

De jeux, il n'en cultive aucun et ceux d'argent lui sont parfaitement antipathiques ; comme tout jeune officier de cavalerie, dont la famille surtout habite Paris, il allait quelquefois sur les hippodromes, mais en connaisseur et non en spéculateur.

Ma sœur doit encore se rappeler d'une journée de courses à Vincennes, où nous nous trouvions comme St-Cyriens ; désireux d'augmenter notre budget alors peu brillant, nous risquâmes cent sous, et une jument du nom de Bichette fut chargée de faire fructifier notre mise : c'est peut-être là un de ses plus grands péchés.

En somme, faisant abstraction de l'amitié qui nous unit, je puis vous affirmer que c'est un homme droit, loyal, ayant un passé irréprochable et possédant toutes les qualités que je voudrais voir au mari que je choiserais pour ma sœur.

Il n'a donc aucun défaut ou éventuellement un seul pour les dames, sa calvitie à l'âge de 30 ans. On retient de cette louange une image de sérieux voire d'austérité. Mais d'autres lettres, écrites deux ans auparavant par le lieutenant Mesple à son père, le dévoilent sous un jour plus naturel, avec une vie tout-à-fait normale : ni triste ni casanier mais

plein d'entrain, d'esprit et de gaieté, avec des succès féminins et même une dette de jeu...

Une autre lettre, avec un éclairage plus officiel et en provenance de Saumur, est adressée au colonel Bourjat :

École de Cavalerie
Le Lt-Colonel
Comm^t en second

Saumur, le 14 Juin 1892

Mon colonel,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques renseignements au sujet de M^t le Lieut^t Mesple du 14^{ème} Chasseurs, actuellement à Saumur, qui a fait l'objet de votre lettre.

Cet officier est noté comme un sujet de choix, travailleur, énergique, excellent cavalier... etc, un officier des plus méritants. Les diverses appréciations que j'ai recueillies sur son compte sont des plus flatteuses sans restriction.

Il appartient à une honorable famille, a été élevé à La Flèche, est allé à St-Cyr, Saumur, a passé quelques années en Algérie. Il se dit sans fortune. Son père, ancien major de l'École, était en dernier lieu comme chef d'escadrons en retraite, trésorier à l'École Supérieure de Guerre. Il est mort il y a 2 ans.

Depuis qu'il est à l'École, je n'ai connu, dans sa vie privée, aucun point noir.

En résumé, en même temps qu'un excellent officier, M. Mesple me paraît un homme sérieux, animé de très bons sentiments et possédant les qualités de cœur avec lesquelles on peut compter.

Je serai heureux si ces quelques indications peuvent être utiles à votre ami, et vous prie d'agréer, mon colonel...

Cette lettre du 14 juin est immédiatement retransmise et parvient donc à Malot le 16.

Ce lieutenant jouit déjà d'une solide réputation sous l'uniforme¹ :

Aucune figure de brution² ne fut plus populaire que la sienne. Pendant les dix années qu'il passa à La Flèche de 1873 à 83, il n'était personne d'entre les élèves qui, du plus petit au plus grand, ne connût Mesple au moins de nom.

Référence incontestable, il était porte-drapeau : un honneur réservé au meilleur, reconnu de tous, tant des professeurs que des élèves. Sont également vantées les qualités intellectuelles et physiques de celui qui fut « le meilleur cavalier de sa génération ».

¹ Éloge funèbre, *Revue Prytanéenne*, juillet 1935.

² Élève du Prytanée militaire de La Flèche.

Malot a donc tiré là un excellent numéro, c'est certain.

Le 16 juin 1892, tous les renseignements fournis sont excellents et convergents ; Malot décide d'inviter pour dans dix jours le lieutenant Mesple et son ami Parlange. Celui-ci, chargé de transmettre à Mesple cette invitation, répond le 22 juin. Il craint qu'ils ne puissent venir en raison du Carrousel¹ car Mesple y a un rôle important et il lui sera difficile de se faire dispenser de ces répétitions qui ont lieu le dimanche. Mais il espère qu'on leur lâchera la bride ce jour là. Dans ce cas, son ami « se fera le plus grand plaisir de répondre à votre appel et se présentera chez vous vers 11 heures ».

Une nouvelle lettre importante, celle du colonel du régiment où est affecté Mesple, adressée également au colonel Bourjat.

~~Verdun~~-Vienne,
14^o Chasseurs
Le colonel

le 22 juin 1892

Mon cher camarade,

Votre lettre m'arrive aujourd'hui de Verdun et je m'empresse de vous dire que monsieur le lieutenant Mesple est un excellent officier sans restriction. Il est, de plus, d'un charmant caractère, de goûts très simples et je vous le donne en toute garantie.

Voici du reste les notes de son feuillet de 1891 :

« Très hardi, brillant cavalier, très vigoureux et intelligent officier. Est proposé pour suivre les cours de l'École de Cavalerie où il réussira parfaitement ».

Croyez, mon cher camarade, à mes sentiments bien affectueux.

Le colonel Bourjat transmet aussitôt ces bonnes nouvelles à son ami Malot :

Cher Monsieur,

La présente lettre m'arrive à l'instant. Je m'empresse de vous la transmettre.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir qu'elle confirme tous les bons renseignements envoyés par le Cdt en 2nd de l'École de Cavalerie....

Si l'affaire qui paraît en bonne voie s'arrange, je m'estimerai heureux d'avoir été mêlé aux préliminaires d'une union, destinée selon toute apparence à faire le bonheur de votre charmante fille et je souhaite qu'aboutisse ce que l'on a préparé avec le plus de soin, de sens et de raison.

Cette lettre parvient le 25 juin à Malot qui a ainsi des confirmations sur ce gendre idéal, avant l'arrivée de celui-ci, le lendemain à 11 heures précises en compagnie du lieutenant Parlange. Survient alors

¹ Fête traditionnelle de l'École de Cavalerie de Saumur.

le moment fatidique : présentations, suivies d'un repas à Fontenay, puis courses à Longchamps, toujours en compagnie de Parlange, et retour des permissionnaires par le train vers Saumur. Et, dès le lendemain, lundi 27 juin, la première lettre d'André Mesple, parlant officiellement de sa « fiancée » :

Cher Monsieur,

Voici bientôt 24 heures que j'ai quitté Paris et je me demande si tout ce qui s'est passé hier est bien la réalité et si tant de bonheur est bien pour moi. Je tenais à vous dire tout de suite que vous trouverez en moi non seulement un gendre mais un fils, si cette nouvelle paternité vous semble compatible avec la première.

J'ai de l'affection en retard, moi aussi, et, sans examen plus long, je sens qu'elle sera bien placée auprès de vous et de tous les vôtres.

En ce qui concerne plus particulièrement mademoiselle Lucie, je me réserve de lui faire mes petites confidences quand, avec son consentement, vous me permettrez de lui écrire.

Vous disiez hier qu'il est souvent plus agréable de donner que de recevoir. J'ai pensé à cette phrase tout de suite quand j'ai vu le bonheur, d'abord de ma jeune sœur, puis de l'aînée et de son mari, quand ils ont appris la bonne nouvelle.

Vous aurez de la peine à vous séparer de votre fille, et je le comprends, mais vous trouverez certainement, sinon une consolation, du moins un grand adoucissement à la pensée du bien que vous faites aux braves gens qui composent toute ma famille. Et je puis vous affirmer que vous trouverez en eux des cœurs qui savent aimer.

Je n'étais pas hier en possession de tous mes moyens et je voudrais bien avoir autre chose que la photographie toute sèche de ma fiancée. Une simple date, mise de sa main, me ferait grand plaisir et je vous serais reconnaissant de vouloir bien le lui demander pour moi.

Son vœu fût exhaussé avec la dédicace suivante de Lucie « A M. Mesple, en souvenir du 26 juin ». C'est sobre. Mais ne l'a-t-elle pas vu que quatre heures tout-au-plus ? Et il termine sa lettre par cette formule savoureuse :

Je me risque à vous prier d'embrasser pour moi mademoiselle Lucie qui me pardonnera cette audace par le choix que je fais du messenger. Croyez à ma respectueuse affection. Mesple.

En *post scriptum*, quelques mots sur l'envoi de fleurs à Lucie qui doivent voyager avec précaution, de nuit :

... ce n'est pas brillant mais les jardiniers de Saumur ne sont que de modestes artistes...

Encore une lettre, après coup, mais qui confirme les précédentes, celle du général qui commande la division à laquelle appartient Mesple.

14° Corps d'armée
6° Division de Cavalerie

Lyon, 29 juin 1892

Le général commandant

Monsieur,

Je m'empresse avec d'autant plus de plaisir de vous envoyer des renseignements que vous me demandez que j'aime beaucoup Mesple que je considère comme un excellent officier.

Il est plein de droiture, d'honorabilité, il a un très bon caractère, il est très aimé de ses camarades et je le crois destiné à un très bel avenir.

Je ne lui connais aucun défaut et ai toute confiance en lui.

Bon présage dans ce nouvel éloge, le lieutenant Mesple terminera en effet sa carrière avec le grade de général de division.

Il ne reste plus désormais qu'à fixer la date du mariage, le 8 octobre. Tout a été réglé en moins d'un mois ! Et déjà arrivent les réponses des futurs témoins, dont celle du général Strohl.

11° Corps d'Armée
31° division d'Infanterie
41° Brigade

Nantes, le 11 juillet 1892

Mon cher Monsieur Malot,

... acceptant avec le plus grand empressement d'être témoin, trop heureux et fier d'avoir été choisi pour assister mademoiselle sa fille dans une circonstance aussi solennelle.

Lucie aura donc pour témoin un général, comme l'héroïne du roman *Anie*. Et il termine sa lettre par une offre très claire :

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je me mets entièrement à votre disposition pour toute démarche de mon ressort que vous croiriez être utile à votre futur gendre, notamment auprès du général commandant l'École de Saumur.

D'autres lettres, du futur beau-frère de Mesple, remercient Malot du bonheur « qu'il donne » à André ; c'est bien lui, Malot, qui est cité en premier comme étant la « cause du bonheur » d'André, l'organisateur, le décideur dans cette affaire, Lucie n'est citée qu'en seconde position, accessoirement.

Avec un petit mot de tendresse d'André à Lucie, ajouté sur une lettre de son beau-frère à Hector Malot :

Ma petite Lucie. J'arrive de Saumur avant la fermeture de l'enveloppe qui doit contenir le griffonnage ci-dessus. J'en profite pour vous embrasser bien fort encore une fois.

Tout s'enclenche rapidement avec la demande d'autorisation de mariage, exigée des militaires, suivie de l'enquête de la gendarmerie quant à la moralité et à la dot de la future. Dernière révélation amusante, qui émane d'un Normand ayant rassemblé vingt-cinq coupures de presse annonçant ou relatant l'évènement, et qui en demande à Malot une rétribution, laissée à son appréciation, dont cet article :

Prochainement aura lieu le mariage de Mlle Lucie Malot avec M. André Mesple, lieutenant au 14^{ème} Chasseurs. Mlle Lucie Malot est la fille de notre ami Hector, un des maîtres du roman moderne. M. Mesple vient de sortir de Saumur dans les premiers. Son père, officier supérieur, a laissé les meilleurs souvenirs à l'École de Cavalerie dont il a été le major pendant longtemps ainsi qu'à l'École de Guerre où il est mort ».

Un autre mentionne :

M. Mesple est un officier d'avenir ; il vient de sortir de Saumur dans les premiers.

Une autre enfin indique que les invités trouveront des voitures à la gare de Fontenay. Enfin, un article très détaillé, avec les noms des invités, des témoins, des garçons d'honneur, des musiciens, la foule devant l'église, le mot du curé, les toilettes des dames. En voici la conclusion :

Au sortir de l'église, le cortège s'est dirigé vers une tente claire et joyeuse où un lunch des plus délicats était préparé. C'est là que le marié a appris avec quelle heureuse surprise sa nomination d'instructeur à l'École Spéciale Militaire de St-Cyr. L'infatigable Hector Malot allait de table en table, le sourire et la bonté aux lèvres, faisant à ses hôtes l'accueil du cœur et ce n'est qu'à 3 heures passées que les convives se sont dispersés.

Voici pour l'anecdote, le « scoop », qui laisse la place à l'analyse de ces révélations. Hector Malot nous apparaît sous un jour insolite, voire surprenant, car en décalage par rapport à une vision peut-être trop idéalisée. Ce qui suscite des questions.

Où est en effet le Malot libéral, revendiquant son autonomie, souvent en marge, rétif aux conventions, au poids de la société dans les comportements, et aux mondanités, quand il reçoit ici tout le gratin du monde littéraire et militaire ?

Où est le Malot précurseur dans le domaine social, de l'éducation et des droits de l'enfant, le républicain aux idées larges sur le mariage et le divorce, le littéraire au grand cœur, soucieux du bonheur de sa fille, quand il impose à celle-ci un inconnu ?

Où est le Malot, auteur d'*Anie*, où on croit voir son autoportrait dans ce père qui laisse sa fille choisir son mari car elle a une dot confortable, alors que Lucie, qui dans cette situation avantageuse n'a pas ce choix ?

Où est le Malot anticlérical, quand il entre, pour la première fois sans doute, dans l'église de Fontenay, St Germain-l'Auxerrois, en donnant le bras à sa fille ?

Où est le Malot fuyant l'ostentatoire, les honneurs, l'Académie Française, quand il organise un mariage en grande pompe où, dans le cliquetis des sabres, des éperons et des médailles, se pavant les lieutenants de Saumur, entourés d'officiers supérieurs et généraux ?

Où est enfin « Malot la Probité », quand il se sert de sa notoriété pour intriguer et obtenir des notations confidentielles, avec l'assurance que son moindre désir pour la carrière de son futur gendre sera reçu avec bienveillance, à commencer par son affectation à St-Cyr, annoncée comme par hasard le jour du mariage ?

Au delà ces légitimes interrogations, il est également possible de voir ce comportement sous un angle différent, à décharge. En se gardant tout d'abord de juger des faits anciens avec un regard du XXI^e siècle. Il y a lieu au contraire de les contextualiser, hors de notre cadre de référence, souvent moralisateur voire repentant. Il est également nécessaire de prendre en compte qu'à cette époque, la plupart des mariages étaient ainsi préparés, arrangés. C'était la norme. Y compris pour Malot, le fils de notaire, imprégné par ce rite, même s'il eut une totale autonomie dans sa vie sentimentale. Dans *Anie*, il écrit :

La responsabilité d'un père qui marie sa fille est trop lourde pour qu'il laisse rien au hasard.

Dans ce contexte, Hector Malot n'a-t-il pas uniquement rempli consciencieusement son rôle ? En prenant en compte un élément important des mariages à l'époque : la dot. Car le père, devant ainsi « mettre la main au portefeuille », n'est-il pas directement impliqué ? Dès lors, n'a-t-il pas son mot à dire dans le choix du futur ? Cet aspect sous-jacent mais bien réel nuance fortement ce premier jugement spontané.

Peut-on dès lors pardonner à Malot d'avoir écorné, fût-ce une fois, l'image peut-être trop idéale que nous avons de lui et reconsidérer ce qui nous semble être une transgression par rapport à sa droiture, à sa statue de bronze ? Et ce pour une grande occasion, le mariage de sa fille ?

En fin de compte, en quoi ces révélations peuvent-elles nous décevoir ? Dans sa quête de la perle rare, de l'homme intègre, droit, désintéressé, Malot a cherché un officier. Et qui a-t-il choisi ? Le fils d'une grande lignée, argentée et influente, celui d'un maréchal

académicien ? Non, un simple lieutenant, cavalier certes, mais sans fortune ni particule, ce qui était rare ! Le fils d'un commandant, sans famille ni relation, mais uniquement connu dans l'armée et pour ses mérites incontestables. Un garçon au beau début de carrière, s'étant distingué seul, à la force du poignet, (à la barre fixe précisément !), mais n'ayant pour vivre que sa maigre solde. Ce qui a primé pour Malot c'est le profil du gendre idéal, il en a eu une confirmation, certifiée. Quant au reste, les autres critères pris en considération pour un mariage à cette époque, à savoir la famille de l'intéressé, sa naissance, sa notoriété, sa fortune, ses relations, sa célébrité, Malot les a ignorés...

Voici donc un Malot plus en conformité avec son image, avec ses valeurs. Il faut aussi relire avec attention ces articles. C'est pour ainsi dire de la presse « people », qui évidemment enjolive la réalité.

En voici quelques exemples. La mariée y est décrite comme « grande et jolie ». Or, en ce qui concerne uniquement la taille, celle-ci était d'1m 56, loin d'un profil longiligne... A propos des invités, Zola a répondu qu'il ne pourrait pas venir. Mais pas de trace de Jules Levallois, ni de Ferdinand Fabre, pourtant amis et voisins qui, s'ils avaient été présents, auraient été cités dans ce qui ressemble à un communiqué de presse. En réalité, Malot n'a invité que quelques noms du monde littéraire et journalistique, le sénateur Hébrard, directeur du *Temps*, Jourde, directeur du *Siècle*, ses collègues de la Société des Gens de Lettres, des éditeurs, des proches, quoi de plus normal ?

En ce qui concerne les militaires, au lieu de la constellation d'étoiles évoquée dans la presse, il y a, en tout et pour tout, un général, Strohl, et deux colonels, son ancien chef de corps en Algérie, qui aimait beaucoup Mesple et Bourjat, l'ami de Malot. Le général qui a eu des mots touchants sur Mesple, celui de Saumur ou son commandant en second, le colonel qui commande son régiment, ne sont pas là. Il n'y a en réalité que peu d'uniformes. Le journal cherche à noircir des colonnes et cite tous les officiers. Or, précisément, on ne dénombre que deux capitaines et quatre lieutenants, dont Parlange, l'ami de vingt ans. Donc un nombre restreint, les plus proches camarades de promotion du marié mais pas ses chefs galonnés ou étoilés. Pas non plus de hautes autorités, comme le Gouverneur militaire de Paris ou celui des Invalides, mais tout au plus le capitaine Le Gall de la Gendarmerie de Vincennes qui a rédigé le rapport d'enquête, mais peut-être simplement invité car mis à contribution pour la circulation des calèches dans la rue de l'église en pente. Par conséquent, en regardant de près, on relève dans la presse des inexactitudes, des approximations, des écarts avec la réalité, ce qui semble toujours être une constante.

On découvre en réalité que Malot n'a pas invité le Tout Paris ni sombré dans la démesure. Non, il n'a pas dérapé, il est resté lui-même,

mesuré. Il a certes donné une belle fête, mais pas une réception gigantesque ni fastueuse, comme l'atteste le menu : jambon d'York, galantine de volaille, poulet froid, foie gras. D'autre part, le mariage s'est terminé, selon le journal à 3 heures... pas du matin, à l'issue d'un grand bal qu'il aurait relaté, mais donc à 15 heures. Et comme la messe commençait à midi, le lunch fût relativement court.

Enfin l'affectation de Mesple comme instructeur à l'escadron de St-Cyr, avait déjà été envisagée deux ans auparavant, car il s'était distingué en remportant plusieurs courses de chevaux avec obstacles. Il en rêvait et elle n'est donc pas fortuite ni imméritée.

Voici donc des faits qui nuancent la surprise initiale qu'ont pu susciter ces documents. Qu'en demeure-t-il ? Malot devait-il refuser à sa fille d'entrer à son bras à l'église ? Dans son testament il avait écrit à son attention :

Je désire que ton éducation soit continuée comme je l'ai menée, dans un esprit de liberté et sans idées religieuses : plus tard, quand tu seras grande, tu adopteras les idées que ta conscience voudra.

André Mesple était pratiquant. Malot a-t-il cédé à la demande de sa fille ? Rien ne nous éclaire sur ce point. Reste donc, cette pratique dont on aurait souhaité que Malot s'affranchisse, cette façon d'imposer à sa fille un inconnu, fût-il auréolé des meilleures recommandations. Mais peut-on, cent vingt-ans ans après, reprocher à ce libéral d'avoir été, pour ce grand jour, traditionaliste ou simplement conforme aux mœurs et coutumes de son époque ?

Certes nous aurions probablement préféré qu'après une belle histoire d'amour, Hector Malot donne son consentement à deux jeunes tourtereaux qui se seraient choisis. Et nous aurions alors été indulgents s'il avait mené discrètement une enquête préalable sur le futur gendre... Tel ne fut pas le cas et j'implore donc la clémence du lecteur que la réalité de ces découvertes, loin du conte de fées, a pu décevoir.